

# 1.2

## Le mouvement suffragiste et les associations féminines de la première guerre mondiale à la fin des années 1960



### Introduction

---

A la fin de la première guerre mondiale, plusieurs pays européens instituèrent le suffrage féminin, dont l'Allemagne (1918) et l'Autriche (1919). Mais pas la Suisse. L'engagement patriotique des femmes et la grande implication des associations féminines pour adoucir les conséquences de la guerre n'ont pas été salués par l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes, comme beaucoup l'avaient espéré. La déception de voir que le devoir accompli et les prestations fournies n'avaient pas justifié de nouveaux droits n'a cependant pas provoqué de radicalisation du mouvement. Dans le climat de lutte de classes qui prévalait en Suisse à la suite de la grève générale et de la révolution russe, le mouvement féministe bourgeois restait tout à fait loyal vis-à-vis de l'Etat, pendant que le mouvement ouvrier féminin s'intégrait dans les structures syndicales et de parti (dominées par les hommes).

Exclues de la participation politique, les grandes associations féminines s'intéressèrent de plus en plus, dans les années 1920, à la formation en économie domestique et à la vie professionnelle. Elles s'engagèrent aussi plus avant en faveur du bien-être social, ce qui permettait d'accorder les représentations traditionnelles du devoir féminin au désir d'exercer une influence sur la société. Parallèlement, les organisations féminines se préoccupaient de professionnaliser leurs activités et de développer des contacts plus étroits avec les autorités. Elles étendirent ainsi petit à petit leur influence sur la politique. La nouvelle conscience d'elles-mêmes que les femmes avaient développée de par leur activité économique et sociale culmina en 1929 avec une nouvelle initiative en faveur de l'égalité politique, laquelle resta cependant lettre morte.



## **Femmes · Pouvoir · Histoire**

Histoire de l'égalité en Suisse  
de 1848 à 2000

### **1 Mouvement féministe**

#### **1.2 Jusqu'à la fin des années 1960**

La crise économique des années 1930 et la menace croissante du fascisme créèrent un climat de conservatisme social, peu favorable aux revendications féminines. C'est pendant ces années qu'un nouveau rapprochement eut lieu entre femmes bourgeoises et femmes socialistes, de même qu'un renforcement de l'identification au système politique suisse : les organisations féminines s'impliquèrent de plus en plus dans la maîtrise des conséquences de la crise et, pendant la deuxième guerre mondiale, participèrent activement à l'organisation de l'économie de guerre. Mais les femmes n'obtinrent rien de plus qu'un droit très limité de participation au système politique suisse fortement déterminé par les associations d'intérêt.

Même après la deuxième guerre mondiale, alors que la Suisse commençait vraiment en Europe à faire figure de cas spécial en matière de suffrage féminin, le mouvement féministe n'osa pas revendiquer haut et fort l'égalité, et en particulier l'égalité politique. En se posant comme des citoyennes modèles, engagées dans les affaires sociales et caritatives, exerçant des métiers typiquement féminins, les femmes espéraient qu'on leur reconnaîtrait leurs droits. Cette stratégie de la patience, de la demande polie et de l'adaptation aux circonstances ne sera fondamentalement remise en question que vers la fin des années 60 avec l'émergence du nouveau féminisme.



## Chronologie

La première guerre mondiale met provisoirement fin à l'élan féministe du début du siècle, marqué entre autres par la fondation de l'Association suisse pour le suffrage féminin (1909). Les connexions internationales du mouvement sont pratiquement brisées. En Suisse, les associations féminines mettent une sourdine à leur revendication d'égalité politique. En lieu et place, le mouvement féministe bourgeois, animé par la fibre patriotique, s'engage dans l'œuvre de réconfort matériel et moral que nécessite la guerre et s'efforce de participer aux coûts qu'occasionne à l'Etat la mobilisation. Les oppositions de classes s'aiguisent pendant la guerre. Le mouvement ouvrier féminin se distancie toujours plus du mouvement féministe bourgeois, il se radicalise, aussi, notamment sur la question des droits politiques des femmes. Finalement, il renonce à son autonomie et s'intègre dans le parti socialiste. Vers la fin de la guerre, la question de l'égalité des femmes est discutée pour la première fois au Parlement, à l'initiative des socialistes, ce qui influence la position politique d'un certain nombre de mouvements féminins. Conscientes des services qu'elles ont rendus à l'Etat, les femmes des mouvements bourgeois vont, elles aussi, vers la fin de la guerre, se remettre à réclamer le suffrage féminin.

### 1914

Les grandes associations féminines, et en première ligne la Société d'utilité publique des femmes suisses (SUPFS), décrètent, immédiatement après la mobilisation officielle ordonnée en août, leur propre « mobilisation », dans laquelle elles encouragent les femmes suisses à se mettre au service de la patrie. Les femmes des associations bourgeoises s'organisent, d'abord dans les grandes villes puis sur le plan cantonal. Elles s'associent en groupements locaux (les futurs centres de liaison des associations féminines), pour travailler ensemble et ouvrir des lieux de consultation pour les femmes, et pour créer des contacts avec les autorités locales.

- 

A l'initiative d'Else Züblin-Spiller (1881-1948), les associations de femmes abstinentes et de relèvement moral fondent l'Association suisse du Bien du Soldat (aujourd'hui SV-Service), qui, jusqu'en 1918, crée quelque 700 cafés et restaurants sans alcool pour les soldats.

### 1915

L'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale est fondée à Genève en février. Il s'agit en fait de la fraction bourgeoise du mouvement pour la paix.

- 

Au Congrès de Berne des Internationales socialistes féminines (mars), les femmes des organisations de gauche fustigent la guerre en tant qu'expression de la lutte des classes et de l'impérialisme. Elles protestent contre la drastique augmentation du coût de la vie, exigent de meilleurs salaires et un soutien de la part de l'Etat aux familles des soldats.



L'idée d'un « Don national féminin », soutenue par l'Association bernoise du suffrage féminin, ne reçoit pas l'aval des autres associations suffragistes : pas de nouveaux devoirs sans égalité des droits. Les femmes socialistes et la Ligue suisse des femmes catholiques prennent aussi leurs distances. En revanche, la Société d'utilité publique des femmes suisses salue la proposition et récolte rapidement plus d'un million de francs. L'argent est versé aux cafés pour soldats créés par Else Züblin-Spiller (voir 1914) ainsi qu'aux soldats et aux familles de soldats qui sont dans le besoin.

- 

La suffragiste bernoise Emma Graf (1865–1926) crée l'Annuaire des femmes suisses comme forum commun du mouvement féministe bourgeois. Y sont publiés des articles de femmes et d'organisations suisses de différentes tendances.

**1916**

A la journée des femmes socialistes (aujourd'hui « 8 mars »), célébrée en Suisse depuis 1911, 40 manifestations de femmes ont lieu, au cours desquelles on revendique le droit de suffrage actif et passif et un salaire égal pour un travail égal.

- 

La section suisse du Comité international des femmes pour une paix durable, fondé à La Haye en 1915, et renommé en 1919 Ligue des femmes pour la paix et la liberté (LFPL), se constitue dans le courant de l'année. Ce sont surtout des femmes de la bourgeoisie cultivée, dont beaucoup sont parmi les premières universitaires. Les membres de la Ligue conjuguent revendications pacifistes et féministes. Elles entretiennent de nombreux contacts personnels avec le mouvement des ouvrières. La présidente de la section suisse est la pacifiste et suffragiste Clara Ragaz (1874–1957) du mouvement socialiste-religieux.

- 

Le Secours aux soldats et à leurs familles est fondé le 1<sup>er</sup> octobre et transféré à l'Association suisse du Bien du Soldat (voir 1914) puisqu'il n'existe pas de structure étatique pour remplir ces tâches. Il s'agit là d'une des plus grandes œuvres sociales entreprises par les associations féminines.

**1916/17**

Les interventions socialistes visant l'introduction du suffrage féminin dans les cantons de Berne, Bâle-Ville, Neuchâtel, Genève, Zurich et Vaud reçoivent un soutien unanime des associations féminines, y compris des sections de la Société d'utilité publique des femmes suisses et des abolitionnistes (mouvement qui combat la prostitution).

**1916/18**

En été 1916, des femmes manifestent sur les marchés de Berne, Bienne, Grenchen, Thoun et Zurich contre le prix des denrées alimentaires. La manifestation de femmes contre la faim et le renchérissement du 10 juin 1918 à Zurich, organisée par la socialiste Rosa Bloch-Bollag (1880–1922), constitue un événement. Elle déclenche une vague de solidarité dans les mouvements ouvriers féminins tout comme dans les mouvements féminins bourgeois.

**1917**

La Fédération suisse des ouvrières (FSO) est dissoute, sur décision de la journée des déléguées, et ses membres sont intégrées dans le parti socialiste. Elles s'organisent cependant en groupes féminins à l'intérieur des sections locales du parti. Trois femmes sont élues au comité directeur.



•

Création, au sein du parti socialiste, de la Commission centrale féminine d'agitation politique, en vue de coordonner et soutenir les groupes féminins locaux du parti. La première présidente est Rosa Bloch. En 1925, la Commission devient mixte.

**1918** L'Association suisse pour le suffrage féminin (ASSF) soutient, dans un télégramme au Conseil fédéral, la revendication du droit de vote et d'éligibilité des femmes telle qu'elle est formulée dans le programme minimal du Comité d'Olten qui appelle à la grève générale.

**1919** L'Alliance de sociétés féminines suisses et la Société d'utilité publique des femmes suisses apportent leur appui aux motions des conseillers nationaux Herman Greulich (socialiste, Zurich) et Emil Göttisheim (radical, Bâle-Ville), qui demandent le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan fédéral en décembre 1918. Les deux associations féminines abandonnent ainsi la stratégie des petits pas poursuivie jusqu'alors. La Ligue des femmes catholiques, quant à elle, s'oppose au principe de l'égalité politique, voyant là une idée bolchévique.

Après que, entre 1919 et 1921, le suffrage féminin a été refusé dans six cantons en votation populaire, l'euphorie qui animait le mouvement féministe bourgeois tourne au désenchantement. La dépression d'après guerre et la polarisation gauche droite empêchent toute action offensive des organisations féminines. Celles-ci réinvestissent d'une part leurs domaines d'activité traditionnels (assistance, éducation, école et église), et, d'autre part, elles transfèrent leurs priorités sur le terrain du travail salarié. Les associations féminines créent de nouveaux lieux de consultation professionnelle, de nouvelles formations dans les soins infirmiers, le travail social et surtout l'économie domestique, ainsi que de nouvelles organisations professionnelles. Les efforts du mouvement féminin bourgeois visant la reconnaissance de la valeur économique des femmes culminent à la SAFFA de 1928. Le succès de cette exposition suisse sur le travail féminin redonne de l'élan à la revendication du suffrage. Les femmes socialistes, elles, se concentrent sur les revendications des ouvrières. Elles s'engagent en faveur de la décriminalisation de l'avortement et pour une assurance maternité.

**1921** Le deuxième congrès national des intérêts féminins a lieu à Berne. Il témoigne de la déception et de la désillusion du mouvement féministe bourgeois, mais aussi de son unité. Seules la Ligue des femmes catholiques et les femmes socialistes restent à l'écart. Le congrès demande avant tout le droit au travail des femmes, l'égalité des salaires et une meilleure formation professionnelle pour les femmes, sans toutefois remettre en question la séparation entre métiers typiquement féminins et typiquement masculins.

**1922** Les commissions féminines des sociétés de consommateurs, fondées avant la première guerre mondiale en Suisse alémanique, se réunissent en une Union féminine suisse des sociétés de consommateurs (depuis 1969 : Union féminine Coop Suisse). Il s'agit surtout de promouvoir l'idée de la coopérative et d'encourager les femmes à collaborer.



- 1923** Fondation de la Centrale suisse pour les professions féminines, par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association pour le conseil professionnel et l'assistance aux apprentis. La Centrale est subventionnée par d'autres associations féminines encore, par la Confédération et par plusieurs cantons, et se développe en un organe important de coordination et de consultation. La même année, sur l'initiative de Rosa Neuenschwander (1883–1962), fortement engagée dans la formation professionnelle et dans les associations professionnelles, est créée l'Union féminine suisse des arts et métiers.
- 1925** Fondation à Zurich du Bureau central des Centres de liaison des associations féminines. Objectif : coordonner les sections locales ou cantonales, servir de forum d'échanges et de discussions, représenter les intérêts féminins auprès des autorités, collaborer à l'élaboration de la législation fédérale. Les centres de liaison des associations féminines, qui, depuis la première guerre mondiale, se sont donné une nouvelle organisation horizontale dans presque tous les cantons, relient entre elles, outre les associations jusqu'alors non connectées les unes aux autres, également maintenant les sections des différentes organisations féminines faïtières quel que soit leur credo.
- 1927** Le 6 octobre, la Conférence centrale des groupes féminins du parti socialiste revendique le droit à l'autodétermination des femmes en matière d'avortement. Elle demande en outre une assurance maternité, des lieux de conseil conjugal et l'égalité politique.
- La commission féminine d'agitation politique du Parti communiste suisse, jusque là relativement autonome, est remplacée par une section féminine étroitement reliée à la direction centrale du parti, ce qui témoigne de la diminution grandissante du poids des revendications féminines à l'intérieur du parti.
- 1928** L'Exposition suisse du travail féminin (dite SAFFA d'après les initiales allemandes), qui a lieu à Berne, rencontre un immense succès. Le principal objectif des organisatrices (Alliance de sociétés féminines suisses, Union féminine des arts et métiers, Ligue des femmes catholiques et 28 autres organisations féminines) est de faire prendre conscience de l'importance du travail féminin dans l'économie suisse (et en particulier aussi de l'économie domestique et du travail familial). La reconnaissance des prestations féminines devrait, du moins est-ce l'espoir des organisatrices, amener à l'octroi aux femmes du droit au travail salarié et à la participation politique.
- Une résolution de la Ligue suisse des femmes catholiques se prononce contre le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.
- 1929** L'Association suisse pour le suffrage féminin et les groupes de femmes socialistes lancent une pétition en faveur du suffrage des femmes. La Ligue suisse des femmes catholiques et la Société suisse des femmes d'utilité publique ne s'y associent pas. Avec 249 237 signatures, la pétition est, contre toute attente, un grand succès, et conduit le Parlement à demander au Conseil fédéral de se dépêcher de traiter les motions Greulich et Göttisheim toujours pendantes (voir 1919). Le Conseil fédéral ne répondra à ce vœu qu'en 1957.



Dans une époque de dépression économique et de montée du fascisme, le climat est de moins en moins favorable aux revendications féminines. A cause du haut taux de chômage, la thèse selon laquelle la place de la femme est à la maison rencontre un large écho. Pendant que l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour le suffrage féminin tentent de contrer les attaques qui s'accumulent contre le travail féminin qualifié, la Société d'utilité publique des femmes suisses, de son côté, évite soigneusement tout thème politique et se concentre sur la professionnalisation et l'institutionnalisation scolaire de l'économie domestique. Quant aux femmes socialistes, elles s'engagent de plus en plus dans le travail caritatif et sur le terrain de la solidarité politique internationale (assistance aux chômeurs, aux réfugiés et aux enfants, guerre civile espagnole). En même temps, avec l'intégration de la gauche dans l'Etat bourgeois, elles se rapprochent à nouveau du mouvement féministe bourgeois. La Ligue suisse des femmes catholiques, pour sa part, renforce son autonomie par rapport à l'Eglise et au parti catholique-conservateur, dont elle soutient par ailleurs les principes de base (parmi lesquels se trouve aussi la soumission de la femme à son mari) et les efforts en faveur de la protection de la famille. Ce n'est que lorsqu'éclate la deuxième guerre mondiale que les femmes se risqueront de nouveau à formuler des revendications politiques, alors que les organisations féminines sont immédiatement intégrées dans l'économie de guerre et la défense du pays.

- 1932** Sur l'initiative de Rosa Neuenschwander (voir 1923), les cinq associations cantonales de paysannes existantes se constituent en Union suisse des paysannes. A côté d'intérêts professionnels et économiques, l'Union se préoccupe beaucoup de la valorisation de la paysanne en tant qu'idéal de la femme suisse, dans le cadre de la défense morale du pays.
- 1933** Fondation de l'Union suisse des associations de ménagères. Sorte d'association professionnelle des femmes au foyer, l'organisation se préoccupe avant tout de formation en économie familiale et de donner à l'économie domestique un statut scientifique (rationalisation, hygiène, etc.).
- 1934** La communauté de travail « La femme et la démocratie » est fondée en octobre par un large groupe d'associations féminines (Alliance de sociétés féminines suisses, Société d'utilité publique des femmes suisses, Association suisse pour le suffrage féminin, Unions des femmes, associations d'enseignantes et de femmes universitaires ainsi que, pour la première fois, la Commission féminine d'agitation politique du parti socialiste). La Ligue suisse des femmes catholiques ne s'y associe pas. Les femmes de la communauté veulent contrer la montée du fascisme par une prise de position publique en faveur de la démocratie et de l'égalité des droits entre femmes et hommes.
- 1937** L'Alliance mondiale en faveur du suffrage féminin et du travail civique des femmes se réunit à Zurich, ce qui provoque un léger regain de vigueur au sein d'un mouvement suffragiste franchement découragé.
- 1938** Manifestation sur le danger de guerre organisée par toutes les grandes organisations féminines, y compris la Ligue suisse des femmes catholiques. Mots d'ordre : démocratie et indépendance.

**1939**

La commission féminine de l'Alliance des indépendants est créée trois ans après la naissance du parti. Objectifs : faire connaître les intérêts des femmes à l'intérieur du parti et collaborer avec l'Alliance de sociétés féminines suisses.

- 

Les organisations féminines suisses participent aux préparatifs de l'Exposition nationale suisse à Zurich et se présentent avec un Pavillon des femmes suisses, dans lequel l'accent est surtout mis sur l'utilité des femmes dans l'économie et sur l'inégalité de traitement qu'elles subissent.

- 

La Ligue suisse des femmes catholiques, l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse d'entraide féminine créent un Service des femmes suisses, comme contribution concrète à la défense morale du pays.

- 

Peu après l'éclatement de la guerre, l'Association suisse pour le suffrage féminin et la communauté de travail La femme et la démocratie se risquent à une nouvelle initiative en faveur du suffrage. La requête au Conseil national fait valoir que, précisément en temps de guerre, aucun pays ne doit renoncer à s'adjoindre la collaboration politique directe des femmes.

**1939–45**

Lorsqu'éclate la deuxième guerre mondiale, des représentantes des grandes associations féminines sont groupées en un Comité consultatif des femmes auprès de l'Office de l'alimentation de guerre. Pendant la guerre, les organisations féminines œuvrent dans de nombreuses institutions, parfois nouvellement créées comme le Service auxiliaire féminin (*Frauenhilfsdienst*), ou encore dans le service civil ou complémentaire féminin, dans des organisations comme « Heer und Haus », etc. Les femmes socialistes entrent dans les Unions des femmes locales pour pouvoir collaborer avec plus d'efficacité.

Durant les dernières années de la guerre, c'est surtout la gauche qui manifeste une volonté de changement. Les femmes socialistes font pression pour que le suffrage féminin devienne réalité, les membres des associations suffragistes augmentent, et même la Ligue suisse des femmes catholiques, jusqu'alors dans le camp des opposants, se rallie à la cause de l'égalité des droits politiques. Mais dès 1946, le regain de vigueur suffragiste se voit fortement tempéré par l'échec de plusieurs votations cantonales sur le sujet.

**1944**

Ouverture à Zurich, le 1<sup>er</sup> avril, du Secrétariat féminin suisse. En tant que bureau central de 40 organisations féminines, le Secrétariat a pour tâches de professionnaliser le travail des associations et surtout de représenter les intérêts féminins auprès des autorités politiques.



**1945**

Au nom de 38 organisations féminines, l'Alliance de sociétés féminines suisses demande le 6 février au Conseil fédéral d'avancer dans la question du suffrage féminin et de traiter le postulat Oprecht de 1944. L'Alliance justifie sa demande en insistant sur les importantes affaires encore pendantes qui concernent les femmes (AVS, assurance maternité, protection de la famille). La Société d'utilité publique des femmes suisses ne fait pas partie des associations signataires, par peur d'être associée à la gauche si elle revendique le suffrage féminin. En revanche, la Ligue suisse des femmes catholiques adopte une résolution interne dans laquelle elle laisse la liberté de vote en matière de suffrage féminin, relâchant ainsi pour la première fois ses attaches avec l'Eglise et le parti conservateur.

•

Fondation d'un Comité suisse d'action pour le suffrage féminin par de nombreuses organisations féminines et aussi masculines. Tâches principales : propagande, formation, centres cantonaux pour l'éducation civique des femmes.

**1946**

Le troisième congrès des intérêts féminins se tient à Zurich (20–24 septembre) sous le slogan : « La femme dans un travail responsable avec le peuple suisse ». Parmi les 67 associations féminines participant au congrès, se trouvent pour la première fois les Paysannes, les Femmes socialistes et la Ligue des femmes catholiques. Le thème central des discussions est la femme dans ses fonctions nourricière, éducatrice et sociale.

**1947**

Dans la nouvelle Fédération suisse des femmes protestantes (FSFP) sont réunies, à l'initiative de l'Association suisse d'entraide féminine, 19 associations de femmes protestantes. Objectifs : coordination, représentation des intérêts féminins auprès des autorités fédérales, contrepoids à la Ligue suisse des femmes catholiques.

•

Fondation de l'Union civique des femmes catholiques (STAKA), indépendante des partis, de l'Eglise et de la Ligue des femmes catholiques. Objectifs : formation civique des femmes et formation dans le domaine des fonctions publiques. Pour des raisons tactiques, l'Union ne s'engage pas expressément en faveur du suffrage féminin.

**1948**

La Suisse fête le centenaire de la Constitution fédérale alors que les femmes ne jouissent pas des droits politiques. L'Association suisse pour le suffrage féminin organise une manifestation publique et exige dans une résolution l'égalité politique des Suissesses. La Société d'utilité publique des femmes suisses n'y prend pas part.

**1949**

Le Secrétariat féminin (voir 1944) devient le secrétariat de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), qui s'est réorganisée et élargie. La tentative de l'Alliance de devenir l'association faitière de toutes les organisations féminines suisses échoue. Certes, les femmes socialistes sont maintenant dans le comité de l'ASF, mais la Ligue des femmes catholiques, liée à l'Eglise, de même que la Société d'utilité publique des femmes suisses, qui ne veut pas se soumettre aux objectifs politiques de l'Alliance, restent en dehors.



Fondation de l'Union suisse des femmes radicales comme association indépendante, non représentée dans le comité du parti. Objectifs : prise de conscience des intérêts féminins au sein du parti radical, engagement en faveur des droits politiques des femmes.

Dans le climat conservateur des années 1950, marquées par la guerre froide, les revendications féministes passent de plus en plus à l'arrière-plan. L'image de la mère et de la ménagère active dans son foyer devient le modèle dominant, à peine transformé par le développement de la société de consommation : le modèle devient celui d'une épouse, mère et ménagère soignée, moderne et compétente. Le fait que les femmes (et parmi elles un nombre croissant de mères) sont toujours plus présentes sur le marché du travail est largement ignoré. Comme avant, les grandes associations féminines visent la reconnaissance sociale de leurs rôles de citoyennes conscientes de leurs responsabilités et de professionnelles compétentes. Avec cette attitude attentiste, elles ne se laissent pas non plus fondamentalement déconcerter lorsque en 1959, lors de la première votation fédérale sur le suffrage féminin, les électeurs refusent massivement aux femmes les droits politiques.

- 1950** L'Association suisse pour le suffrage féminin propose, dans une requête au Conseil fédéral, que le suffrage féminin soit institué grâce à une nouvelle interprétation de l'article correspondant de la Constitution fédérale, l'idée étant que l'expression « électeurs suisses » soit appliquée aux deux sexes.
- 1951** L'Alliance de sociétés féminines suisses et les associations professionnelles féminines relancent la revendication « A travail égal, salaire égal ». Dans diverses requêtes aux Chambres, elles demandent en vain la ratification par la Suisse de la Convention n° 100 de l'Organisation internationale du Travail du 29 juin 1951.
- 1956** L'Alliance de sociétés féminines, l'Association pour le suffrage féminin et la Ligue des femmes catholiques refusent de soutenir l'obligation pour les femmes de participer à la protection civile tant que les Suissesses restent exclues des droits politiques. En revanche, la communauté de travail « La femme et la démocratie », de même que la Société d'utilité publique des femmes suisses soutiennent la proposition du Conseil fédéral.
- 1957** Fondation de l'ARGE, Communauté suisse de travail des associations féminines pour les droits politiques de la femme. L'Union suisse des paysannes et la Société d'utilité publique des femmes suisses n'en font pas partie.
- La Fédération suisse des coopératrices Migros est fondée dans le but de promouvoir l'égalité civique entre femmes et hommes et de faire prendre conscience des intérêts de la consommatrice et de la famille.
- 1958** La Fédération romande des femmes catholiques se prononce en février en faveur du suffrage féminin. Les Suissesses alémaniques leur emboîtent le pas en avril. La Ligue des femmes catholiques prend alors sur elle de propager l'idée du suffrage dans les cercles catholiques.



La deuxième Exposition suisse du travail féminin (SAFFA) a lieu du 17 juillet au 15 septembre à Zurich. Elle est organisée par l'Alliance de sociétés féminines suisses avec une centaine d'associations féminines (nationales et centres de liaison cantonaux). L'accent n'est plus mis, comme c'était le cas en 1928, sur le travail salarié, mais sur « Le cycle de vie de la femme dans la famille, le travail et l'Etat ». C'est un modèle adapté à la nouvelle situation économique qui est proposé comme modèle idéal de la vie de la femme, modèle en trois phases : activité professionnelle jusqu'au mariage, maternité, retour sur le marché du travail. L'attribution à la femme exclusivement de la responsabilité familiale n'est pas remise en cause : dans ce monde incertain de rapides changements, la femme doit créer un lieu de sécurité affective.

•

Le livre féministe d'Iris von Roten, « Frauen im Laufgitter » (Femmes dans un parc d'enfant, Berne, 1958, à ce jour non traduit en français) débarque comme une bombe dans le climat conciliateur de la SAFFA. L'Alliance de sociétés féminines se distancie publiquement des « Paroles ouvertes sur la situation de la femme » (sous-titre du livre) et qualifie le livre de grossière contradiction avec l'idéal de la deuxième SAFFA 1958. Iris von Roten (1917–1990) n'a pas les honneurs de la presse.

## **1959**

Lors de la première votation populaire fédérale organisée sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes, le 1<sup>er</sup> février, les électeurs refusent le suffrage féminin à 66.9%. Les femmes manifestent clairement leur mauvaise humeur mais celle-ci ne donne pas lieu à de violentes protestations. Seule exception : la grève spontanée de 50 institutrices bâloises. Ce premier acte de désobéissance civile dans le mouvement féministe suisse est désapprouvé par la majorité des organisations féminines. La seule forme de protestation tout juste tolérée est la marche aux flambeaux que les suffragistes bâloises et zurichoises organisent chaque année le 1<sup>er</sup> février.

Après la défaite de la votation fédérale sur le suffrage féminin, c'est le droit de vote et d'éligibilité cantonal qui occupe le mouvement suffragiste. Entre 1959 et 1960, Vaud, Genève et Neuchâtel sont les premiers à instituer le suffrage féminin. Parallèlement, les grandes organisations féminines reprennent leur ancienne stratégie de la participation extraparlamentaire. La tentative de l'Alliance de sociétés féminines suisses de représenter la voix de l'ensemble du mouvement échoue de nouveau en 1959 à cause de l'opposition des autres organisations faitières. Avec la croissance économique et le passage à la société de consommation, les femmes prennent de plus en plus conscience de leurs intérêts en tant que consommatrices et travailleuses et fondent de nouvelles organisations dans ce sens.

## **1959**

La commission féminine de l'Union syndicale suisse (USS) devient un organe statutaire de l'USS (siège dans le comité central, financement par l'USS). L'objectif de la commission est d'améliorer la position des salariées.

•

La Fédération romande des consommatrices (FRC) est fondée à Chexbres (Vaud) par les représentantes de diverses organisations féminines et de la famille. Exclusivement dirigée par des femmes, la FRC est aussi ouverte aux consommateurs.



**1961** Fondation du Forum des consommatrices (KF) en Suisse alémanique, dont le but principal est d'informer et d'éclairer les consommatrices et les consommateurs et de défendre leurs intérêts auprès des autorités.

**1965** La commission féminine de la Fédération des syndicats chrétiens est fondée comme l'une des trois commissions permanentes de la Fédération afin de défendre les intérêts féminins auprès des employeurs et des autorités.

Ce n'est qu'en 1968 que le débat autour du suffrage féminin reprend vigueur. Pendant l'Année internationale des droits de l'homme, les suffragistes, jusqu'alors si patientes, protestent contre l'intention du Conseil fédéral de signer sous réserve la Convention européenne des droits de l'homme. Les réserves concernent essentiellement le fait que les femmes ne jouissent pas des droits politiques, et les femmes exigent que ceux-ci soient reconnus comme des droits humains. Parallèlement, on assiste à l'émergence du nouveau mouvement des femmes. Celui-ci critique les associations féminines traditionnelles pour leur comportement trop conciliant. L'attitude plus combative des femmes d'une part, la situation sociale plus tendue de la fin des années 1960 d'autre part contraignent les décideurs politiques à faire enfin avancer la question du suffrage féminin.

**1968** Le jubilé des 75 ans de l'Association zurichoise pour le suffrage féminin, le 10 novembre, est perturbé par le tout jeune nouveau mouvement féministe, fraîchement apparu, qui reproche aux associations traditionnelles de mendier les droits politiques au lieu de combattre franchement en faveur de la pleine égalité des sexes.

**1969** Avec la Marche sur Berne, manifestation de protestation devant le Palais fédéral, les associations suffragistes zurichoise et bâloise font le premier pas vers une nouvelle forme d'action politique. Les autres associations féminines traditionnelles gardent leur ancien style : la communauté de travail pour les droits politiques de la femme (ARGE) organise au même moment une réunion au Kursaal de Berne.

**1971** Le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan fédéral est accepté le 7 février par les électeurs (masculins) avec 65.7% de oui.

Une fois le droit de vote obtenu, les suffragistes de la vieille école estiment qu'elles ont atteint leur but. Elles ont de la peine à comprendre les revendications du nouveau mouvement féministe, qui élabore une vision critique de la société et du pouvoir politique et qui estime que l'égalité politique octroyée n'est pas la véritable égalité. Les associations traditionnelles se voient alors contraintes de faire le point de la situation et de revoir leurs priorités.

**Voir aussi : 2.1 Droit de vote et d'éligibilité des femmes**



---

## Bibliographie

- Benz Sybille : **Frauenfriedensarbeit in der Schweiz zur Zeit des Ersten Weltkrieges.**  
In : Regula Ludi, Ruth Lüthi et Regula Rytz (sous la dir. de) : Frauen zwischen Anpassung und Widerstand. Contributions à la 5<sup>e</sup> Rencontre des historiennes suisses. Zurich 1990. S. 69–83.
- Bühler Caroline : **Die Geschichte des Schweizerischen Gemeinnützigen Frauenvereins SGF.**  
Vereinstätigkeit, Selbstverständnis und das Verhältnis zu Frauenbewegung, Politik und Staat von 1888 bis 1996. Mémoire de licence de l'Université de Berne, mars 1997.
- Gosteli Marthe (éd.) : **Vergessene Geschichte. Histoire oubliée.**  
Illustrierte Chronik der Frauenbewegung. Chronique illustrée du mouvement féministe.  
Volume 1: 1914–1933. Volume 2: 1934–1963. Berne 2000.
- Hardmeier Sybille : **Frühe Frauenstimmrechtsbewegung in der Schweiz (1890–1930).**  
Argumente, Strategien, Netzwerk und Gegenbewegung. Zurich 1997.
- Joris Elisabeth et Witzig Heidi (sous la dir. de) : **Frauengeschichte(n).**  
Dokumente aus zwei Jahrhunderten zur Situation der Frauen in der Schweiz. Zurich 1986.
- Kissel Margrit et Oettli Mascha : **Sozialdemokratische Frauengruppen in der Schweiz.**  
Werden und Wirken. Aarau 1960 (2<sup>e</sup> éd.).
- Mesmer Beatrix : **Die Organisationsstruktur der schweizerischen Frauenbewegung bis zur Reorganisation von 1949.**  
In : Passé pluriel. En hommage au professeur Roland Ruffieux, Fribourg i. Ü. 1991, pp. 106–116.
- Nef Clara : **Chronique de l'Alliance de sociétés féminines suisses.**  
1899–1949. Herisau s.d.
- Neuhaus Gabi : **Die Schweizerinnen im Ersten Weltkrieg – Grosseinsatz der bürgerlichen Frauenorganisationen.**  
In : Itinera, Fasc. 2/3, 1985 : Auf den Spuren weiblicher Vergangenheit. Contributions à la 2<sup>e</sup> Rencontre des historiennes suisses à Bâle, octobre 1984, pp. 22–42.
- Redolfi Silke : **Frauen bauen Staat.**  
100 Jahre Bund Schweizerischer Frauenorganisationen. 100 ans Alliance de sociétés féminines suisses. 100 anni Alleanza delle società femminili svizzere. Zurich 2000.
- Schnegg Brigitte et Stalder Anne-Marie : **L'histoire du mouvement féministe suisse.**  
In : La situation de la femme en Suisse. Quatrième partie : Politique au féminin. Edité par la Commission fédérale pour les questions féminines. Berne 1984, pp. 5-31.
- Voegeli Yvonne : **Zwischen Hausrat und Rathaus.**  
Auseinandersetzungen um die politische Gleichberechtigung der Frauen in der Schweiz 1945–1971. Zurich 1997.
- von Roten Iris : **Frauen im Laufgitter.**  
Offene Worte zur Stellung der Frau. Zurich 1991 (2<sup>e</sup> édition eFeF-Verlag). [Edition originale Berne 1958].

Illustration : Grève nationale des femmes, Zurich, 14 juin 1991.

Photo : Gertrud Vogler.